

Association pulmonaire du Canada



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Association pulmonaire du Canada

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	11

Baker Tilly Ottawa LLP / s.e.n.c.r.l.
Chartered Professional Accountants
Comptables Professionnels Agréés
400-301 promenade Moodie Drive
Ottawa, ON
Canada K2H 9C4

T: +1 613.820.8010
F: +1 613.820.0465

ottawa@bakertilly.ca
www.bakertilly.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association pulmonaire du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association pulmonaire du Canada (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association pulmonaire du Canada au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers du Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 comportent une opinion avec réserve car l'Association tirait des produits de collectes de fonds et de dons dont l'intégralité n'était pas susceptible d'une vérification satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits a été limité aux montants comptabilisés aux comptes de l'Association. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements devraient être apportés à ces produits, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux soldes de fonds pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 20 septembre 2023
Ottawa (Ontario)

Association pulmonaire du Canada

État de la situation financière

31 mars

2023

2022

	Fonds général	Fonds de recherche	Campagne d'Un monde, un souffle	Total	Total
Actif					
Actif à court terme					
Trésorerie (note 1)	965 591 \$	516 001 \$	45 659 \$	1 527 251 \$	2 161 628 \$
Transferts entre fonds	1 533 190	642 587	(2 175 777)	-	-
Comptes clients	44 648	1 225	-	45 873	76 503
Versements gouvernementaux à recevoir	56 596	-	-	56 596	42 848
Charges payées d'avance	14 150	-	-	14 150	13 513
	2 614 175	1 159 813	(2 130 118)	1 643 870	2 294 492
Placements (note 2)	568 123	784 550	-	1 352 673	1 371 978
Immobilisations corporelles (note 3)	3 990	-	-	3 990	6 884
	3 186 288 \$	1 944 363 \$	(2 130 118) \$	3 000 533 \$	3 673 354 \$

Passifs et soldes de fonds

Passifs à court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer	65 515 \$	1 772 \$	- \$	67 287 \$	247 556 \$
Tranche court de la dette à long terme (note 5)	40 000	-	-	40 000	-
Produits reportés (note 4)	26 812	2 500	358 120	387 432	699 548
	132 327	4 272	358 120	494 719	947 104
Dette à long terme (note 5)	-	-	-	-	40 000
	132 327	4 272	358 120	494 719	987 104
Soldes de fonds					
Non affecté	3 053 961	1 940 091	(2 488 238)	2 505 814	2 686 250
	3 186 288 \$	1 944 363 \$	(2 130 118) \$	3 000 533 \$	3 673 354 \$

Au nom du Conseil :

_____ Directeur _____ Directeur

Association pulmonaire du Canada

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars

2023

2022

	Fonds général	Fonds de recherche	Campagne d'Un monde, un souffle	Total	Total
Produits					
Cotisations provinciales	48 108 \$	32 339 \$	- \$	80 447 \$	321 472 \$
Contrats de programmes et de projets	69 620	-	-	69 620	61 906
Commandites	209 672	44 903	-	254 575	182 485
Dons, legs et commémoratifs	1 017 936	-	-	1 017 936	939 616
Endossements	28 245	-	-	28 245	27 423
Dons de campagne	-	-	113 844	113 844	141 568
Intérêt et produits financiers	36 476	25 143	932	62 551	33 273
Produits divers et autres	20 764	-	-	20 764	49 387
	1 430 821	102 385	114 776	1 647 982	1 757 130
Charges (annexe)					
Allocation administrative (recouvrement)	(69 149)	69 149	-	-	-
Publicité et promotion de la santé	102 616	-	-	102 616	34 491
Conseillers	334 189	-	-	334 189	360 162
Déplacements et réunions	10 539	10 188	-	20 727	13 221
Autres charges d'exploitation (recouvrement)	259 641	(2 595)	401	257 447	180 969
Loyer et baux	15 145	-	-	15 145	9 728
Personnel sous contrat à temps partiel	71 305	-	-	71 305	98 024
Honoraires professionnels	69 793	-	-	69 793	148 518
Subventions à la recherche et récompenses (note 6)	-	152 833	113 844	266 677	273 642
Salaires	529 976	96 220	-	626 196	512 227
	1 324 055	325 795	114 245	1 764 095	1 630 982
Excédent (insuffiance) des produits par rapport aux charges avant les éléments non réalisés	106 766	(223 410)	531	(116 113)	126 148
Gain (perte) non réalisé(e) sur placements	(27 016)	(37 307)	-	(64 323)	37 086
Excédent (insuffiance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	79 750 \$	(260 717) \$	531 \$	(180 436) \$	163 234 \$

Association pulmonaire du Canada

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars				2023	2022
	Fonds général	Fonds de recherche	Campagne d'Un monde, un souffle	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	2 974 211 \$	2 200 808 \$	(2 488 769) \$	2 686 250 \$	2 523 016 \$
Excédent (insuffiance) des produits par rapport aux charges d l'exercice	79 750	(260 717)	531	(180 436)	163 234
Solde, fin de l'exercice	3 053 961 \$	1 940 091 \$	(2 488 238) \$	2 505 814 \$	2 686 250 \$

Association pulmonaire du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	(180 436) \$	163 234 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 970	4 314
Perte sur vente de placements	(811)	(13 216)
Gains non réalisés sur placements	64 323	(37 086)
	(112 954)	117 246
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients	30 630	82 362
Versements gouvernementaux à recevoir	(13 748)	(15 783)
Charges payées d'avance	(637)	(5 930)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(180 269)	(37 483)
Produits reportés	(312 116)	(69 751)
	(589 094)	70 661
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des placements	(255 200)	(59 351)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 076)	(1 440)
	(256 276)	(60 791)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(845 370)	9 870
Trésorerie et placements à court terme, début de l'exercice	2 630 193	2 620 323
Trésorerie et placements à court terme, fin de l'exercice	1 784 823 \$	2 630 193 \$
Représenté par		
Trésorerie (note 1)	1 527 251 \$	2 161 628 \$
Trésorerie et placements à court terme inclus avec les placements (note 2)	257 572	468 565
	1 784 823 \$	2 630 193 \$

Association pulmonaire du Canada

Sommaire des principales méthodes comptables

Le 31 mars 2023

Nature de l'exploitation	L'Association est une organisme de bienfaisance enregistré au Canada comme organisme à but non lucratif et a été prorogée en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> le 12 décembre 2013. La mission de l'Association est d'améliorer la santé pulmonaire. L'Association est exempt d'impôts sur le revenu.
Base de présentation	Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes font partie des principes comptables généralement reconnus au Canada. L'Association a établi des fonds conformément aux principes de la comptabilité par fonds : Fonds général Le fonds général tient compte des activités d'exploitation de l'Association. Fonds de recherche Les produits et les charges reliés aux activités de recherche sont comptabilisés au fonds de recherche. Une partie importante des charges du fonds est constituée de subventions et de bourses. Fonds de la campagne d'Un monde, un souffle Les opérations pour « Un monde, un souffle », la campagne nationale de collecte des fonds pour la recherche de l'Association, ont commencé en 2013-14. La campagne a été mise en œuvre à travers le pays par les Associations pulmonaires provinciales. Les coûts de fonctionnement de base pour la campagne sont supportés par l'Association au niveau national et présentés au Fonds de la campagne d'Un monde, un souffle. Les produits gagnés par la campagne sont présentés au niveau national au Fonds de la campagne d'Un monde, un souffle.
Utilisation d'estimations	La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels peuvent être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la valeur et le recouvrement des comptes clients, l'estimation de la juste valeur des instruments financiers, l'établissement de la durée estimative des immobilisations et l'amortissement, et à l'estimation des provisions pour charges à payer.

Association pulmonaire du Canada

Sommaire des principales méthodes comptables

Le 31 mars 2023

Conversion des devises étrangères

À la date de la transaction, chaque actif, passif, produit et charge est converti en dollars canadiens selon le taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère sont convertis au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs de l'Association qui, en général, représentent pour l'Association un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou une obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines transactions ayant un lien de dépendance, qui sont évaluées à la valeur d'échange.

L'Association évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et les placements à court terme, les comptes clients, les comptes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme. Les obligations et placements d'actions sont comptabilisées à la juste valeur du marché actif.

Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont évalués pour une diminution de valeur à la fin de chaque année afin de déterminer s'il existe des signes que l'actif ait subi une moins-value. La moins-value, si elle existe, est comptabilisée dans l'état des résultats. La moins-value peut être renversée en cas d'amélioration, en comptabilisant le montant à la provision. L'amélioration peut être comptabilisée jusqu'à concurrence de la moins-value, sans-toutefois dépasser le coût original. Le montant de l'amélioration est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transactions

L'Association comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la valeur juste sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Association pulmonaire du Canada

Sommaire des principales méthodes comptables

Le 31 mars 2023

Gestion des risques financiers

L'Association gère son portefeuille de placements afin de générer des produits de placement et investis seulement dans des placements à faible risque. L'Association n'est pas impliqué dans des activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé pour transiger.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme des liquidités et des placements très liquides, composés principalement de dépôts à terme et dont l'échéance est inférieur à un an à la fin de l'exercice.

Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Les intérêts sur les placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont enregistrés une fois reçus. Les gains et les pertes sur la vente de placements sont comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils ont été liquidés. Les variations de juste valeur des placements sont comptabilisées comme gains ou pertes non réalisé(e)s à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur trois exercices financiers.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles à durée de vie limitée sont des actifs à long terme. Ils font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède la somme des flux de trésorerie attendus non actualisés résultant des activités de l'Association ainsi que de l'utilisation et de la cession éventuelle de l'actif respectif. La perte de valeur est imputée aux résultats et est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur. Une perte de valeur n'est pas reprise si la juste valeur de l'actif à long terme connexe augmente ultérieurement.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Association reçoit des subventions et des contributions conditionnelles de certaines organisations pour des projets. Les subventions et les contributions sont liées à des conditions selon lesquelles les montants inutilisés après l'achèvement des projets doivent être remis aux organismes subventionnaires. Les montants versés et reçus sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés conformément aux conditions établies. Les contributions et les subventions sont comptabilisées dans les produits au fur et à mesure que les charges qui y sont liées sont

Association pulmonaire du Canada

Sommaire des principales méthodes comptables

Le 31 mars 2023

**Constatation
des produits (suite)**

engagées. Les montants inutilisés au terme de l'exercice sont inscrits sous le passif à court terme à titre des produits reportés.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Répartition des charges

L'Association a choisi de comptabiliser l'aide gouvernementale dans les autres produits plutôt que de l'imputer aux dépenses.

L'Association offre plusieurs programmes dans le cadre de leur initiative visant à améliorer la santé respiratoire. Les coûts de chaque programme comprennent des montants directement liés à la prestation du programme. L'Association assume également les frais de soutien généraux qui sont communs à l'administration de l'Association et chacun de ses programmes.

L'Association alloue une indemnité de frais généraux de soutien aux projets individuels de façon proportionnelle aux employés travaillant sur chaque projet.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2023

1. Trésorerie et placements à court terme

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus par une banque à charte et portent intérêts entre 0 % et le taux préférentiel moins 2,75 %.

2. Placements

Les valeurs comptables des placements sont les suivantes :

	2023		2022
	Fonds général	Fonds de recherche	Total
Trésorerie	108 180 \$	149 392 \$	257 572 \$
Actions	280 178	386 912	667 090
Obligations	179 765	248 246	428 011
	568 123 \$	784 550 \$	1 352 673 \$

Les taux d'intérêt sur les obligations s'étendent de 2,38 % à 3,98 % par an et viennent à échéance entre novembre 2024 et octobre 2027.

Les actions comprennent des montants libellés en dollars américains de 144 513 \$ (2022 - 139 070 \$).

Les intérêts gagnés sur les placements sont de 5 692 \$ (2022 - 5 696 \$). Un gain en capital de 811 \$ (2022 - 13 216 \$) sur la vente des placements a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2023

3. Immobilisations corporelles

	2023			2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel et mobilier	11 217 \$	11 217 \$	- \$	11 217 \$	11 217 \$	- \$
Matériel informatique	12 311	9 780	2 531	14 646	11 716	2 930
Améliorations locatives	7 484	6 025	1 459	7 484	3 530	3 954
	31 012 \$	27 022 \$	3 990 \$	33 347 \$	26 463 \$	6 884 \$

Au cours de l'exercice, l'Association a encouru des charges d'amortissement de 3 970 \$ (2022 - 3 868 \$) qui ont été chargées aux départements pour lesquels l'équipement connexe a été acquis.

4. Produits reportés

	Solde au début de l'exercice	Contributions	Charges engagées et produits constatés	Solde à la fin de l'exercice
Fonds général				
Parrainage d'entreprise	181 504 \$	29 400 \$	205 172 \$	5 732 \$
Programmation et recherche à T.-N.-L.	21 080	-	-	21 080
	202 584	29 400	205 172	26 812
Fonds de recherche				
Bourses de recherche	25 000	5 000	27 500	2 500
Campagne d'Un monde, un souffle				
Compétition de recherches futures	453 913	-	95 793	358 120
Subventions	18 051	-	18 051	-
	471 964	-	113 844	358 120
	699 548 \$	34 400 \$	346 516 \$	387 432 \$

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2023

5. Dette à long terme

	2023	2022
Prêt compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, 20 000 \$ sujet à exonération de remboursement si remboursé avant le 31 décembre 2023, non garanti, échéant le 31 décembre 2025	40 000 \$	40 000 \$
Moins : partie principale due dans un délai d'un an	40 000	-
	- \$	40 000 \$

L'Association a l'intention rembourser le prêt compte d'urgence pour les entreprises canadiennes avant le 31 décembre 2023. Par conséquent, la partie sujet à exonération de remboursement a été comptabilisée dans les autres produits au cours de l'exercice précédent.

Les remboursements de capital estimés sont les suivants :

2024	<u>40 000 \$</u>
------	------------------

6. Bourses de stagiaires, bourses de recherches, subventions, et honoraires

Les frais de département du fonds de recherche comprennent les bourses de stagiaires, les bourses d'études, les subventions et les honoraires tels que résumés par le centre de recherche :

	2023	2022
Université de Laval	4 250 \$	-
Université de Colombie-Britannique	30 680	14 924
Université McMaster	5 435	7 500
Institut de recherche Sunnybrook	4 150	4 150
Foundation canadienne des allergies, de l'asthme et de l'immunologie	17 000	17 000
Bourses		
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	15 000	25 000
Université de Calgary	-	5 250
Université de Ryerson	1 000	-
L'hôpital pour enfants malades	2 000	37 500
Université de Toronto	6 500	-
Réseau universitaire de santé	16 818	-
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	40 000	25 000
Université Ontario Tech	10 000	-
Remboursements de projets de recherche déjà payés		
Université d'Alberta	-	(1 750)
Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario	-	(2 250)
	<u>152 833 \$</u>	<u>132 324 \$</u>

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2023

6. Bourses de stagiaires, bourses de recherches, subventions, et honoraires (suite)

Les frais de département de la campagne d'Un monde, un souffle comprennent les bourses de stagiaires, les bourses d'études, les subventions et les honoraires tels que résumés par le centre de recherche :

	2023	2022
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	15 000 \$	15 000 \$
Université d'Ottawa	7 500	7 500
Université de Ryerson	-	7 500
CIUSS Centre-Ouest	-	15 000
Unité Santé Toronto	50 000	-
Université d'Alberta	5 000	-
Réseau universitaire de santé	-	51 818
Université Queen's	-	7 500
Université de Windsor	7 500	7 500
Université de Colombie-Britannique	14 744	15 000
Université de Calgary	7 000	-
Université de Manitoba	1 000	-
Université de McMaster	6 100	-
Research Institute of McGill UHC	-	14 500
	113 844 \$	141 318 \$

7. Régime de retraite

Le 1er avril 2022, l'Association a mis fin à son régime de retraite agréé à cotisations déterminées. La charge de retraite pour l'exercice était de néant \$ (2022 - 21 148 \$ qui est inclus dans la charge de salaires).

8. Risques et concentrations des instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de l'Association au 31 mars 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Association se rapporte à ses comptes clients. L'Association réduit ce risque en plaçant sa trésorerie avec des grandes institutions financières. De plus, l'Association évalue régulièrement la stabilité financière de ses collaborateurs et établit une provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit applicable à certains collaborateurs, en se fiant sur l'information historique et d'autres informations.

Association pulmonaire du Canada

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2023

8. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à des passifs financiers. L'Association est exposée au risque principalement à l'égard de ses découverts bancaires, comptes fournisseurs et charges à payer et produits reportés. La direction surveille attentivement les besoins de flux de trésorerie pour s'assurer que l'Association maintient suffisamment de trésorerie afin de régler ses obligations opérationnelles et financières.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association est exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. L'Association est exposée au risque à cause de ses transactions en devises étrangères. Ce risque est limité à la mesure dans laquelle le taux de change fluctue entre les dates que les transactions et les paiements sont effectuées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Les obligations de l'Association sont exposées au risque de taux d'intérêt. Les gérants d'investissements de l'Association prennent des mesures pour réduire ce risque.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est exposée au risque à cause de ses actions.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de l'Association depuis l'exercice 2022.
